

**(RE)METTRE EN DÉBAT
LA POLITIQUE ASSOCIATIVE À RENNES**

BILAN D'ACTIVITÉ DU MAR 2014-2018



SOMMAIRE



01	LE CONTEXTE, OU LA NÉCESSITÉ DE RECRÉER DU DÉBAT SUR LA POLITIQUE ASSOCIATIVE	P.4
02	MOBILISER ET REPRÉSENTER LES ASSOCIATIONS	P.6
03	PARTICIPER À LA VIE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS	P.14
04	LE GUICHET UNIQUE, UNE OCCASION DE RECRÉER DU DÉBAT SUR LA POLITIQUE ASSOCIATIVE	P.16
05	UNE CO-CONSTRUCTION QUI S'ÉLARGIT PROGRESSIVEMENT À D'AUTRES DISPOSITIFS ET S'ANCRE DANS LA DURÉE	P.18
06	UNE VOLONTÉ DE FAIRE MONTER EN COMPÉTENCE LES BÉNÉVOLES SUR LA POLITIQUE ASSOCIATIVE	P.20
07	LES BRUNCHS, AU SERVICE DU PROJET	P.24
08	L'INSCRIPTION DANS DES RÉSEAUX	P.26
09	FAIRE CONNAÎTRE LE MAR, EXPLIQUER SON ACTION	P.28
10	ET DEMAIN ?	P.29
11	ANNEXES	P.30

La Ville de Rennes et le Mouvement associatif rennais (MAR) ont conclu un contrat d'objectifs CD 2013-060 pour la période 2014 – 2016, que deux avenants ont permis de prolonger jusqu'à fin 2018.

Avec ce contrat, le MAR s'est engagé à :

- Favoriser le développement de la vie associative rennais
- Contribuer à la co-construction des politiques publiques associatives
- Développer des rencontres et des échanges au niveau local et national
- Participer à la gouvernance de la MDA
- Accompagner le développement et la connaissance de la vie associative

De son côté, la Ville s'est engagée à :

- Apporter à l'association une aide financière qui a été de 10 000 euros par exercice
- Permettre à BUG d'apporter au MAR un accompagnement (pour 1/2 équivalent temps plein).

Au terme de ce contrat, un bilan est nécessaire pour donner à voir les actions de l'association et montrer leur cohérence. Il est le support sur lequel pourra s'ouvrir le dialogue avec la Ville pour le renouvellement éventuel d'un contrat d'objectifs.

01

LE CONTEXTE, OU LA NÉCESSITÉ DE RELANCER LA CO-CONSTRUCTION D'UNE POLITIQUE ASSOCIATIVE

Le Mouvement associatif rennais représente les associations auprès de la Ville pour la « co-construction d'une politique municipale vis-à-vis des associations rennaises », selon les termes de la Charte des engagements réciproques (2006).

Or, cette co-construction ne va pas de soi, au vu de la diversité des relations entre la Ville et les associations. Il est même possible de se demander s'il existe « une » politique associative. Cette question vaut d'ailleurs pour toutes les collectivités, et pas uniquement la Ville de Rennes.

Si la politique rennaise se caractérise par une forte tradition de co-construction avec les associations, le contexte de 2013-2014 a été marqué par une relative dépolitisation de la politique associative :

- Cette thématique a occupé peu de place dans la campagne électorale pour les municipales (avec une exception notable : le débat « L'éducation populaire, tout un programme », au cours duquel tous les candidats sont venus répondre aux mêmes questions, portant notamment sur la place des associations dans la Cité) ;
- Les premières années du mandat qui s'est ouvert en 2014, ont été marquées par des concertations sur les liens entre les citoyens et la collectivité (Fabrique citoyenne, Charte de la démocratie locale, mise en place des Conseils citoyens). La question de la place des corps intermédiaires a été singulièrement absente de ces débats ;

- Les instances de dialogue prévues par la Charte ne se réunissaient plus et les échanges MAR-Ville sur les dispositifs de la politique associative (rénovation de la MDA, subventions, etc.) avaient quasiment disparu.

Pour relancer la co-construction de ces politiques, il fallait donc apparaître comme un interlocuteur crédible (sur des sujets qui ne manquent pas de technicité), mais aussi « repolitiser » le soutien à la vie associative. Ce travail était à conduire auprès de la Ville, mais aussi au sein du MAR, que l'on avait pris l'habitude de voir comme un lieu d'échanges de pratiques plus que comme un mouvement engagé dans la co-construction. Cet objectif a donc constitué le fil directeur de l'action du MAR entre 2014 et 2018.

Plutôt que de structurer le bilan autour des 5 axes du contrat, plutôt descriptifs, le MAR a donc fait le choix de l'organiser autour de cet objectif politique : en quoi l'action des quatre dernières années a-t-elle permis de (re)mettre en débat la politique associative à Rennes ?



Avoir → Eric
Confiance

Disponibilité

avec un outil
à manier
à profit

02

MOBILISER ET REPRÉSENTER LES ASSOCIATIONS

L'action du Mouvement associatif rennais est, par définition, collective. C'est ce qui lui donne son sens et sa légitimité. Dès lors, le MAR est toujours attentif à renforcer cette dimension collégiale. Au cours des dernières années, cela s'est traduit par :

- Une clarification des statuts, afin de savoir précisément qui nous représentons ;
- Une diversification des méthodes de travail, pour toucher le plus d'associations possible.

DE NOUVEAUX STATUTS, QUI INTRODUISENT LA NOTION D'ADHÉRENT DU MAR

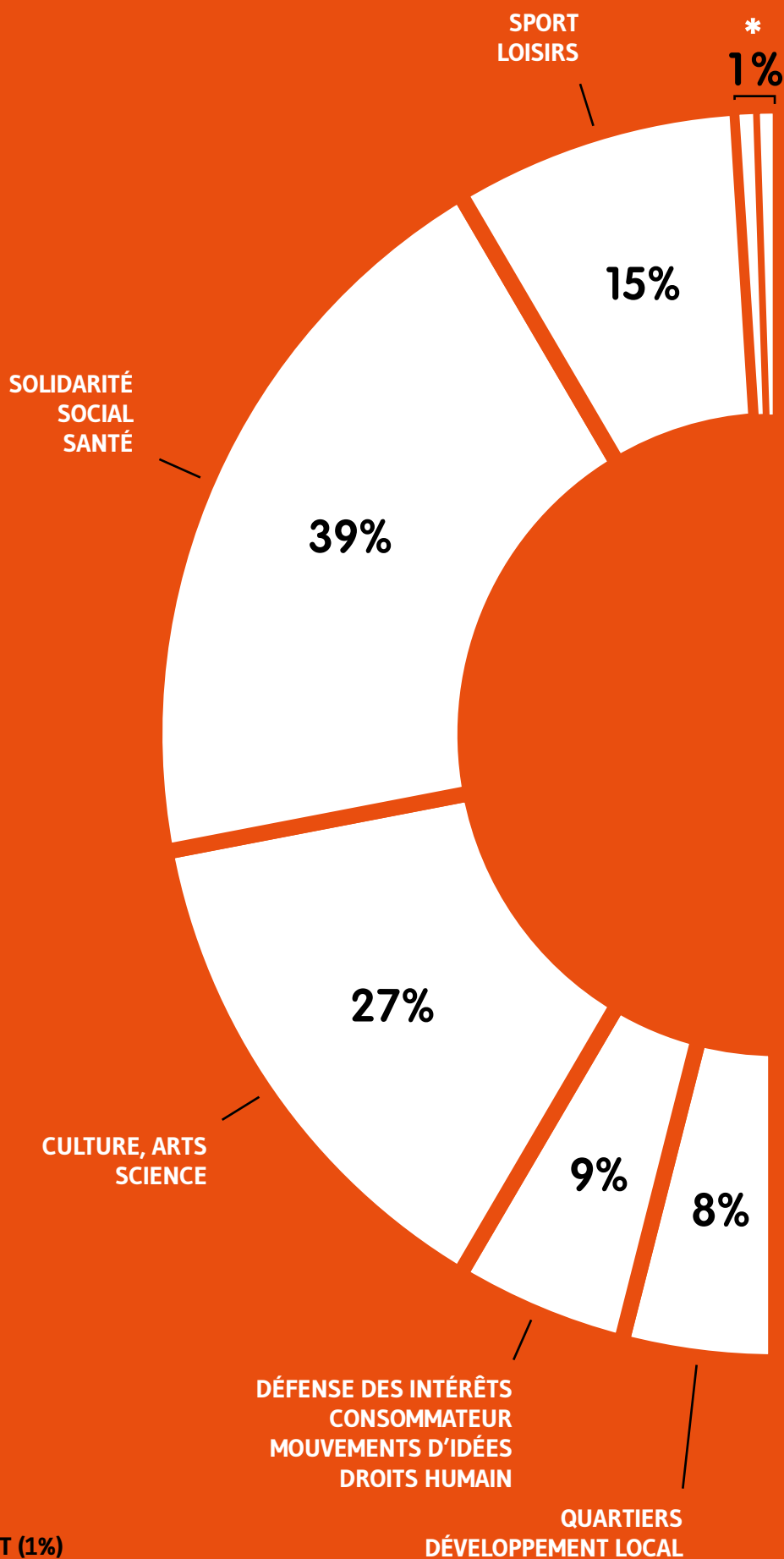
À sa création, le Mouvement associatif rennais était présenté comme le représentant des associations rennaises se reconnaissant dans la Charte des engagements réciproques. En l'absence de toute procédure d'adhésion, il n'était donc pas possible de savoir combien d'associations se sentaient membres du MAR. De plus, les représentants du MAR étaient parfois mal à l'aise avec l'idée qu'ils avaient vocation à représenter toutes les associations.

Depuis la révision de décembre 2017, « *sont membres du Mouvement associatif rennais les associations contribuant à la vie associative rennaise et qui déclarent y adhérer* ». Ceci a permis de sortir de l'ambiguïté sur la représentativité du MAR.



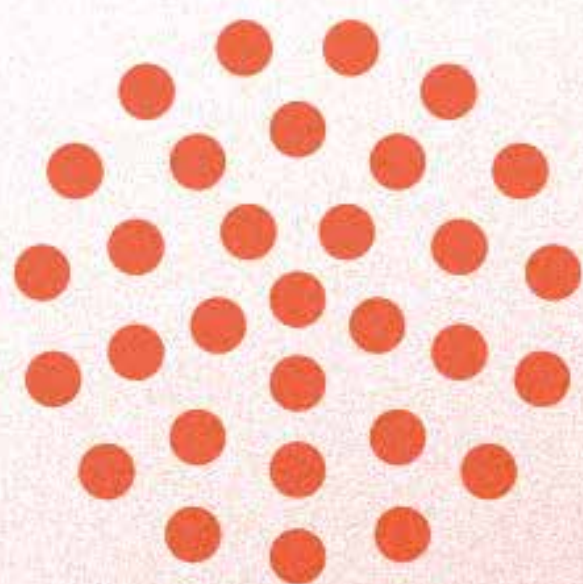
LE MAR COMPTAIT
79
ADHÉRENTS AU 9 JUILLET 2018.

RÉPARTITION
DES ADHÉRENTS
PAR SECTEUR
D'ACTIVITÉS
EN 2018



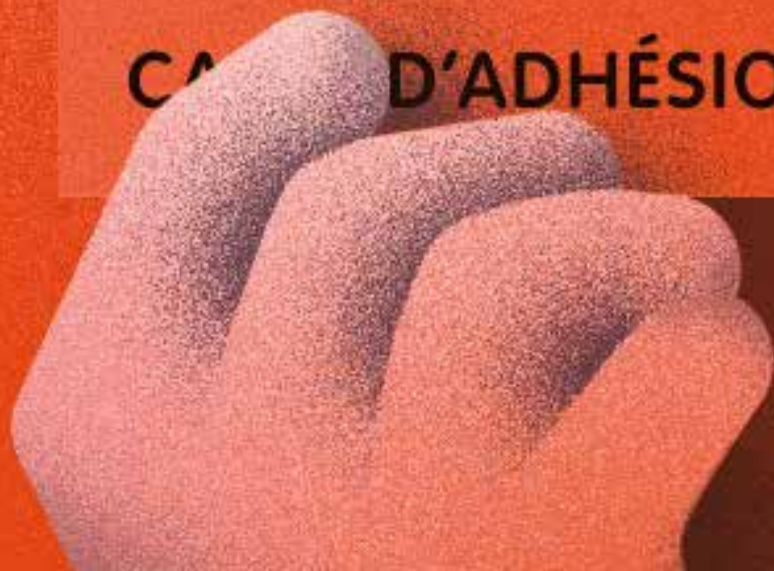
* ÉDUCATION (1%) ; ENVIRONNEMENT (1%)

**EN 2018,
J'ADHÈRE**



MAR MOUVEMENT
ASSOCIATIF
RENNAIS

CA D'ADHÉSION



DES FORMES DE TRAVAIL ET DE MOBILISATION VARIÉES

1 •

Les temps forts du MAR



Le MAR a organisé plusieurs débats avec l'adjoint en charge de la vie associative, au cours de ces 4 années.

2 •

Le débat

« L'éducation populaire tout un programme »

Le 24 février 2014, le MAR, la Ligue de l'Enseignement et l'Association Rennaise des Centres Sociaux, ont organisé, dans le temps de la campagne pour les élections municipales, un débat sur le thème « L'éducation populaire, tout un programme ».

200 

personnes environ ont répondu à l'invitation des organisateurs.

Cette rencontre a permis un échange entre les représentants des différentes listes aux élections municipales et un public composé pour partie de membres ou responsables d'associations. Les thèmes abordés lors de cette soirée s'articulaient autour de la participation des habitants, la gouvernance associative, la lutte contre les exclusions, le sport et l'engagement des jeunes.

Le MAR a rédigé et diffusé une synthèse des réponses des candidats concernant les associations.



3.

Le jury associatif

Le MAR a initié en 2015 une démarche peu commune dans le milieu associatif. L'objectif était de contribuer à faire émerger une expression d'associations de secteurs variés, qui n'avaient souvent pas l'habitude de dialoguer avec les élus. C'est donc la méthode du « jury citoyen » qui a été privilégiée, parce qu'elle repose sur le tirage au sort. Au cours de plusieurs réunions successives, les associations retenues étaient invitées à répondre à la question posée par le MAR (« comment développer les dynamiques collectives dans le monde associatif rennais ? ») et à émettre des propositions. Leur réflexion était accompagnée par un consultant. Les administrateurs du MAR ont suivi cette démarche de près, sans s'y impliquer directement, afin de laisser aux membres du jury toute leur liberté de parole.

Le MAR a ensuite intégré la restitution des travaux du jury dans un temps fort des rencontres de la vie associative. Cette matinée a permis un dialogue entre les membres du jury, le MAR, la municipalité représentée par l'adjoint à la vie associative et des responsables associatifs.

Cet échange s'est organisé sur deux axes :

- Comment les associations peuvent-elles mieux travailler ensemble, afin de dépasser collectivement leurs difficultés ?
- Comment renouveler le dialogue avec la Ville de Rennes, pour une politique associative répondant aux besoins des associations ?

Ces échanges ont permis d'enrichir la réflexion du MAR, mais également de sensibiliser certains responsables associatifs à ces enjeux.

4.

Les rencontres de la vie associative

Dans le prolongement de son implication dans l'organisation des premières Rencontres de la vie associative (RVA) le MAR s'est engagé dans le comité de pilotage de l'édition 2015.

Dans ce cadre, il a été attentif :

- À ce que les ateliers proposés constituent bien des temps de réflexion pour échanger sur l'avenir du monde associatif (l'idée n'étant pas d'organiser un forum de la vie associative) ;

- À la diversité et l'originalité des méthodes de travail de d'animation : les RVA comme moment où peuvent s'inventer de nouvelles manières de travailler ensemble.

De ce point de vue, les RVA sont apparues comme un succès, au vu de l'intérêt des échanges. En revanche, la fréquentation, très décevante, nous incite à réinterroger complètement la manière dont ces Rencontres sont organisées.

Par ailleurs, le MAR a pris en charge l'organisation de deux événements dans le cadre des RVA : un échange sur les méthodes d'accompagnement par les pairs et le débat autour des propositions du jury. Ce dernier aura été, de tous les événements proposés dans le cadre des RVA, celui qui a attiré le public le plus nombreux.

5.

Les rassemblements, les interventions dans l'espace public, les interpellations d'élus

Suite à l'annonce du gel des contrats aidés, un collectif au sein duquel le MAR a été très actif a organisé diverses formes de mobilisation en 2017 :



Une mobilisation
devant la MDA le 7 septembre
(250 participants)



Une mobilisation
à Pôle emploi
le 13 septembre

6 •

**AG extraordinaire de décembre 2017 :
Le world café**

Le temps de travail collectif organisé lors de l'Assemblée extraordinaire 2017 mérite également d'être souligné. Ce temps de travail poursuivait deux objectifs :

- Permettre à des associations de rechercher ensemble des solutions à une problématique qui les concerne toutes (« Et vous, vous faites comment pour mobiliser des bénévoles ? ») ;
- Découvrir la méthode du world café, qui était ici animée par une consultante professionnelle mais qui est facilement reproductible.



Un débat public, auquel de nombreux élus ont été invités (seul l'adjoint à la Maire de Rennes en charge de la vie associative était présent), le 14 novembre à Rennes (40 participants environ)



Participation au hackathon organisé par Bug le 30 novembre



Deux réunions pour préparer la suite de la mobilisation et rédiger un courrier envoyé aux parlementaires (111 associations signataires)

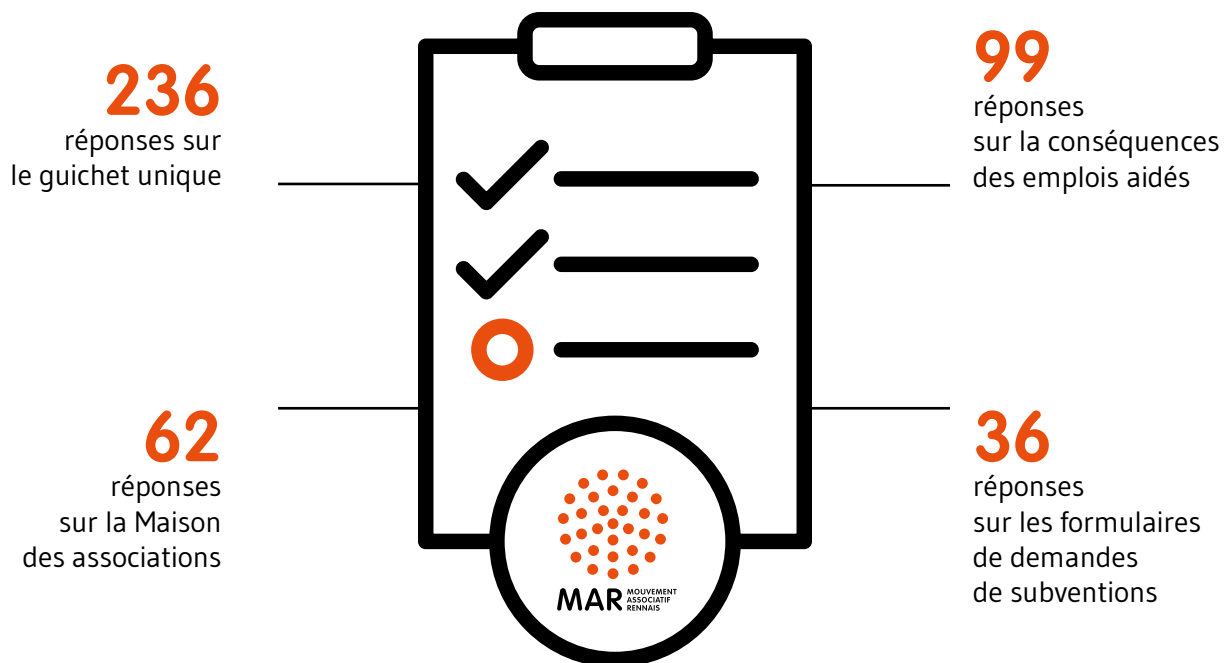


Plusieurs échanges avec la députée de la deuxième circonscription d'Ille-et-Vilaine.

7 •

Les questionnaires

Le MAR a réalisé différents questionnaires, afin de recueillir et analyser le point de vue des associations sur des sujets tels que :




8 •

Les commissions ouvertes à tous



Les commissions du MAR sont ouvertes à toutes les associations qui le souhaitent. C'est notamment le cas de la commission «subventions», dont le travail s'articule autour de deux axes :

- Préparer les réunions de la commission mixte MAR/Ville sur les subventions (examen collectif des dossiers et désignation des représentants du MAR en commission mixte) ;

- Préparer les réunions avec la Ville ainsi que les débats avec les associations à propos de l'évolution des critères de la subvention de fonctionnement.



Cette diversité de méthodes permet à des personnes qui le souhaitent de s'investir sur un sujet particulier, sans nécessairement entrer au CA du MAR. Pour le MAR, il s'agit d'une ouverture indispensable pour éviter l'entre soi. De plus, ouvrir nos commissions à des personnes qui ne connaissent pas toujours bien le fonctionnement du MAR ni les dossiers abordés nous oblige à faire preuve de pédagogie et à adopter des méthodes de travail claires.



03

PARTICIPER À LA VIE DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Le MAR est très attaché à la Maison des associations où il est hébergé et qui, à ses yeux, doit apparaître comme un espace ressource pour toutes les associations, mais aussi comme un lieu d'innovation, de rencontre et de partage.

Il participe aux réunions de gouvernance de la Maison des associations, dans lesquelles il milite notamment pour une bonne prise en compte :

- Des besoins des associations,
- D'une plus grande flexibilité quant à l'utilisation des salles,
- Du profil des utilisateurs associatifs,
- D'une meilleure visibilité de la MDA,
- D'une plus grande implication des associations dans le fonctionnement de la MDA, etc.

Ces informations semblent en effet indispensables pour envisager d'ouvrir des discussions sur le projet et les priorités de cet équipement.

La gouvernance réunit les associations hébergées, un représentant de la Direction Associations-Jeunesse-Egalité et l'adjoint en charge de la vie associative. La gouvernance a changé son fonctionnement en juin 2018, elle s'organise toujours autour de réunion mensuelle, mais en alternant technique et stratégique. Le pilotage des réunions est maintenant tournant entre les participants, ce qui doit permettre de couvrir tous les sujets. Cette organisation nouvellement

instaurée doit ainsi nous permettre une meilleure flexibilité et d'optimiser la réactivité de l'ensemble des structures. Ces réunions permettent de valider les axes stratégiques et les actions réalisées en commun.

De manière générale, le MAR participe à ce que la Maison des associations soit un projet partagé par l'ensemble des structures hébergées et un lieu d'innovation permanente ce qui demeure parfois difficile. Le MAR a donc réalisé un travail afin de pouvoir proposer des pistes de réflexions tenant compte de tous ces intervenants et des publics touchés (questionnaire auprès des associations, rencontre avec les associations hébergées et les maisons thématiques, brunch, etc.). Le MAR est aussi le représentant de la MDA au RNMA (Réseau National des Maisons des Associations).

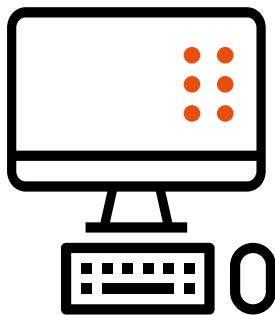


04

LE GUICHET UNIQUE, UNE OCCASION DE RENOUVELER DU DÉBAT SUR LA POLITIQUE ASSOCIATIVE

Au cours de la période 2014-2018, un sujet, à lui seul, a permis de réenclencher la dynamique de co-construction : le guichet unique

Ce sujet émane de la Ville, en concrétisation d'une promesse de campagne. Elle a souhaité créer un portail internet qui comprendrait deux volets :



- Une entrée unique pour les demandes de subventions et de moyens ;
- Un espace collaboratif à disposition des associations.

En revanche, c'est le MAR qui a fait de cet enjeu, souvent présenté comme technique par la collectivité, un véritable objet de débat.

Le MAR a ainsi organisé un premier temps de sensibilisation des associations. L'objectif était de leur présenter l'état d'avancement du projet et de recueillir leurs suggestions. Il a été convenu d'une rencontre, organisée par le MAR le 28 juin 2016, au cours de laquelle la Ville, en la personne de l'adjoint à la vie associative, a développé les objectifs et modalités du portail.

Pour préparer cette rencontre, le MAR a adressé un questionnaire aux associations. Cette initiative a rencontré un écho favorable car plus de 230 associations ont répondu. En complément, les membres de la commission « guichet unique » du MAR ont également

rencontré les maisons et offices qui intervenaient dans le dispositif de dépôt et d'instruction des subventions, ainsi que les représentants de la Ville (élu et services). Ce travail a permis aux représentants du MAR d'identifier un certain nombre de points de vigilances et de formuler des demandes (voir le bilan de ce travail en annexe).

Cette entrée en matière a permis d'ouvrir les échanges avec la Ville : 9 réunions avec les services techniques et l'adjoint ont ainsi eu lieu en 2016 et 2017, permettant au MAR d'apporter son point de vue aux différentes étapes de la mise en œuvre de l'outil.

Lors de ces différents échanges, le MAR a mis l'accent sur :

- Le fait que cet outil est inséparable d'un projet politique, et qu'il doit être présenté comme tel aux associations ;
- La nécessité d'impliquer les associations dans la conception et le lancement de cet outil ;
- La nécessité de réfléchir très en amont à l'articulation du guichet unique avec l'accompagnement des associations par Bug ainsi que par les Maisons thématiques ;
- La proposition de faire de cette concertation une opportunité pour clarifier les engagements réciproques entre la Ville et les associations.



MAR MOUVEMENT
ASSOCIATIF
RENNAIS

LE MAR

S'ENGAGER

ÉCHANGER

S'INFORMER

Relation Associations – Ville de Rennes

Impression & PDF

**DÉBAT
DU MAR**

**LES ASSOCIATIONS &
LE GUICHET UNIQUE**

05

UNE CO-CONSTRUCTION QUI S'ÉLARGIT PROGRESSIVEMENT À D'AUTRES DISPOSITIFS ET S'ANCRE DANS LA DURÉE

Le dialogue MAR/Ville au sujet du guichet unique a constitué une première étape, engageant une co-construction sur d'autres dispositifs de la politique associative.

À partir de 2016-2017, cette reconnaissance du MAR a permis la création de plusieurs commissions mixtes, qui réunissent le MAR, la Ville et éventuellement d'autres acteurs pour prendre collectivement des décisions sur les dispositifs de la politique associative :

- Commission mixte pour les subventions de projet : quatre fois par an, cette commission examine les demandes de subventions de projet au titre du Fonds d'aide à la vie associative et détermine les montants à attribuer (ou non) à chacune ;
- Commission mixte pour les subventions de fonctionnement : une fois par an, cette commission examine les demandes de subventions de fonctionnement au titre du Fonds d'aide à la vie associative, notamment pour statuer sur les cas qui posent question (associations dont l'objet ne semble pas cadrer avec les critères d'utilité sociale, associations qui connaîtraient des baisses très fortes, etc.) ;
- Commission Assopass, chargée d'examiner les demandes d'Assopass qui posent question ;
- Commission Espace collaboratif, chargée d'examiner les dossiers qui demandent à bénéficier de ce service de la MDA.

Ces commissions mixtes permettent de clarifier et d'ancrer dans la durée une véritable « co-construction » de certains dispositifs de la politique associative.

En parallèle, un dialogue MAR/Ville plus ponctuel (mais pas nécessairement moins mobilisateur) s'est ouvert sur trois sujets :

- La révision des critères des subventions de fonctionnement. Le MAR s'est engagé très fortement sur ce travail, en participant à des réunions avec la Ville (10 réunions bilatérales en 2017 et 2018, sans compter celles à consacrer à la phase de tests, souvent précédées par des réunions de la commission subventions du MAR), mais aussi en organisant trois soirées de débat avec des associations, visant notamment à définir le critère d'utilité sociale ;
- Les locaux à disposition des associations. Sur ce sujet, le MAR participe aux réunions, auxquelles il a souhaité que des représentants des entreprises soient associés. Il a également organisé un brunch sur le sujet ;
- Le renouvellement de la Charte des engagements réciproques. Le débat a été lancé par le MAR lors de son assemblée générale 2017 (voir en annexe la Lettre du Mar n°10). Les échanges à ce sujet ont débuté avec la Ville à l'été 2018.



**ASSOCIATIONS,
QUELS CRITÈRES POUR
VOS SUBVENTIONS ?**

22 juin, 17h30 :
Définition des
critères d'utilité
sociale

6 juillet, 17h30 :
Construction du
questionnaire

Maison des
associations,
Rennes



MAR

Néanmoins, si plusieurs dispositifs relevant de la politique associative ont été ouverts à la co-construction, les relations entre la Ville et les associations restent diverses en fonction des politiques, avec un spectre allant de la co-construction (souvent) jusqu'à la reprise en main par la municipalité (dans le cas du sport par exemple). De plus, la réflexion sur les liens entre la collectivité et les citoyens (charte de la démocratie locale, budget participatif) a probablement relégué au second plan la réflexion sur la place des associations dans la cité... D'où l'importance, pour le MAR, de négocier une nouvelle charte des engagements réciproques afin de confirmer que même s'il n'existe pas « une » politique associative, il peut exister une vision partagée du dialogue entre Ville et associations.



**ASSOCIATIONS,
QUELS CRITÈRES POUR
VOS SUBVENTIONS ?**

22 juin, 17h30 :
Définition des
critères d'utilité
sociale

6 juillet, 17h30 :
Construction du
questionnaire

Maison des
associations,
Rennes



MAR



06

UNE VOLONTÉ DE FAIRE MONTER EN COMPÉTENCE LES BÉNÉVOLES SUR LA POLITIQUE ASSOCIATIVE

Par nature, le MAR est une association atypique :

- C'est une association d'associations ;
- Il s'agit d'une structure ouverte (on connaît rarement la liste complète des participants aux réunions à l'avance) ;
- Ses membres proviennent d'horizons très divers ;
- Le dialogue avec la collectivité est au cœur de ses missions.

Dès lors, participer pleinement à la vie de l'association nécessite souvent un apprentissage, que les administrateurs ont souhaité structurer et renforcer.

1 •

Un travail collectif pour monter en compétence sur les enjeux politiques

Les administrateurs du MAR doivent acquérir des compétences variées : compréhension des politiques publiques, connaissance du paysage associatif, analyse stratégique, mise en œuvre de méthodes d'animation participatives, formalisation d'un positionnement politique partagé, rédaction de divers documents. Cette montée en compétence est le fruit d'un important travail, individuel et collectif, des administrateurs, rendu possible grâce à l'accompagnement stratégique apporté par Bug.

Afin d'accélérer cette montée en compétences, un module de formation a été créé en 2017. Il s'agit d'une présentation du paysage associatif rennais, dont l'objectif est de démontrer que celui-ci résulte d'une succession de choix politiques.

Ce module est donc un support pour construire une culture commune et débattre de la politique associative à Rennes. Il s'articule autour de trois axes présentés ci-contre :

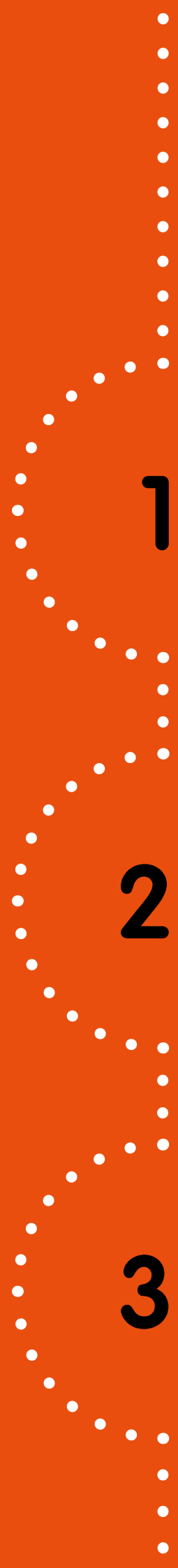
Deux temps d'échanges ouverts à tous ont été organisés sur la base de ce support, qui a vocation à être utilisé régulièrement. En complément, un livret d'accueil des administrateurs du MAR a été élaboré, afin de leur permettre de bien assimiler le fonctionnement de l'association.

Enfin, les administrateurs du MAR sont invités à participer à tous les événements qui peuvent nourrir leur réflexion sur les politiques associatives : assemblées générales d'associations, comités consultatifs, Assises de la vie associative, Université d'été de la Fonda, etc.

2 •

Un travail sur la posture des représentants du MAR

Pour représenter efficacement le MAR, il ne suffit pas de maîtriser les enjeux de la politique associative. Il faut aussi trouver la bonne posture. L'engagement au sein du MAR appelle un changement de niveau : il faut en effet être capable de dépasser la vision acquise au sein de ses expériences associatives pour acquérir une vision plus globale du paysage associatif et être en mesure de contribuer à des réflexions partagées. En d'autres termes, devenir administrateur du MAR, c'est accepter de passer de la défense d'intérêts particuliers à l'intérêt collectif des associations.



AXES DU MODULE DE FORMATION

1

L'HISTOIRE DE LA CO-CONSTRUCTION
DE LA POLITIQUE ASSOCIATIVE
À RENNES

2

LE PAYSAGE ASSOCIATIF AUJOURD'HUI

3

LES PRINCIPALES ÉVOLUTIONS EN COURS,
ET LES QUESTIONS QU'ELLES SOULÈVENT
QUANT À L'AVENIR DU « MODÈLE RENNAIS »

De plus, les représentants du MAR sont amenés à échanger avec des spécialistes du monde associatif (professionnels employés par Bug, techniciens et élus de la Ville de Rennes). Il leur faut alors faire entendre que cette compétence est une compétence bénévole, militante. Il est important que la voix du MAR reste singulière par rapport à celle des élus mais aussi par rapport à celle des professionnels de l'accompagnement des associations.

Sur ce volet également, l'accompagnement des administrateurs s'est renforcé, ce qui a permis de conduire une réflexion collective aboutissant à l'adoption d'une charte (voir annexes). Cette charte constitue désormais une ressource pour tous ceux, administrateurs ou simples adhérents, qui sont amenés à représenter le MAR au sein de commissions mixtes.

Néanmoins, il n'est jamais simple de renouveler les instances du MAR et de transmettre les connaissances et les compétences acquises. Derrière la vitalité apparente du MAR sur la période, la structure demeure fragile.

3 •

Un appel à l'expertise

L'ambition du MAR, qui est de favoriser et amplifier le dialogue Ville-associations, appelle différentes formes d'expertise : ingénierie de la concertation, animation de débats, création de documents de communication, etc. C'est pourquoi une part significative du budget a été utilisée pour rémunérer des professionnels de l'animation, de la concertation ou encore de la communication. Le MAR a ainsi travaillé avec Anne Chevrel, Thierry Eon, Sylvie Courcel (Inno Faber), Hélène Duclos (Transformation associés), Margot Husson (Hewel) et Benjamin Grosfilley (Approche communication).

Là encore, une montée en compétence collective a pu être observée, dans la capacité à cadrer les commandes passées aux différents professionnels.

4 •

Un renforcement du fonctionnement associatif

Le bureau est attentif à la prise de responsabilité par les administrateurs eux-mêmes. Un nombre croissant de tâches (comptes rendus, communication, relations avec la banque, analyse de questionnaires, etc.) ont ainsi été reprises en charge par les administrateurs, afin de décharger la personne chargée d'accompagner le MAR de tâches administratives et de recentrer son travail sur l'accompagnement stratégique. Cette démarche est à prolonger.





Ci-dessous:

*Facilitation graphique
lors de l'AG extraordinaire (Hewel)*



07

LES BRUNCHS, AU SERVICE DU PROJET

Le concept des brunchs du MAR: inviter un samedi matin des responsables associatifs pour une présentation et un échange sur un thème intéressant les associations de divers secteurs, conclure cette rencontre par un temps convivial autour d'un brunch.

Pour lancer les échanges, le MAR fait témoigner deux ou trois associations ou structures économiques qui ont une expérience dans la thématique abordée.

Les thèmes des brunchs s'inscrivent dans trois axes de fond:

- Associations facteurs d'intégration sociale
- Complémentarité et travail en réseaux pour les associations
- Compétences des responsables associatifs

Le format des brunchs a progressivement évolué: au départ principalement consacrés au partage d'expérience (avec une animation assurée par un professionnel, dont le rôle était de mettre chacun à l'aise et d'assurer la fluidité du jeu de questions/réponses), les brunchs sont devenus des temps de construction collective à une question avec, souvent, un travail en ateliers. Au cours de la période, le MAR a acquis un vrai savoir-faire en tant qu'opérateur des Brunch ; savoir-faire transposable lors de l'organisation d'autres événements.



Brunchs ont été proposés avec le concours de 33 intervenants différents et des méthodes d'animation qui ont pu varier en fonction des sujets.

LES THÉMATIQUES DES BRUNCHS

- Associations
accueillir les différences
- Associations
construire sa communication
- Associations
travailler ensemble
- Associations
promouvoir les compétences
- Associations
dépasser les clichés
- Associations
dialoguer avec les élus
- Associations
définir l'utilité sociale
- Découvrir des lieux alternatifs
- Associations
agir sans aides à l'emploi
- Associations-entreprises
partagez vos locaux



**ASSOCIATIONS
AGIR SANS AIDE
À L'EMPLOI**

Comment repenser l'emploi et assurer le projet de nos associations ? Quelles nouvelles formes d'organisation du travail inventer ? Comment mieux s'entraider, coopérer sans ce dispositif ? Le MAR vous propose d'échanger sur des expériences d'emplois partagés, et de réfléchir à de nouvelles formes d'organisation.

Intervenants : Gédès 35, triplettes et compagnies, 3 fil comba

**SAMEDI
21 OCT
2018
10H - 12H30**

**MAISON
DES ASSOCIATIONS**
#M1761014820180401



MAR
Renseignements, inscriptions :
02 99 85 83 13
mar@associationmar.org

Le public des brunchs se renouvelle. Il est issu de structures de taille et d'objet variés. Il représente une réelle diversité dans le paysage associatif. Il y a en moyenne une quarantaine de participants.

08

L'INSCRIPTION DANS DES RÉSEAUX

Dans le cadre des activités citées ci-dessus, ou par l'intermédiaire de rencontres en face-à-face, les administrateurs du MAR ont créé des liens avec de nombreux acteurs :

- Associations de toutes tailles ;
- Maisons thématiques (Maison international de Rennes, Maison de la Consommation et de l'environnement, Maison associative de la santé) et réseaux associatifs (Fédérations, Animafac, ARCS, UAIR, OPAR, etc.) ;
- Structures régionales : Mouvement associatif de Bretagne ;
- Structures nationales : la Fonda, Réseau national des Maisons des associations, Collectif des associations citoyennes ;
- Réseaux d'entreprises : Centre des jeunes dirigeants, CCI.

La diversité des actions engagées, la diversité des acteurs et des publics touchés, inscrivent bien les actions du MAR dans une trajectoire qui recouvre les thématiques du développement de la vie associative rennaise, de la contribution à la co-construction des politiques publiques associatives et à la présence dans les lieux pertinents de vie associative.

Cependant, malgré la mobilisation sur un sujet a priori fédérateur (comme le gel des contrats aidés), il est resté très difficile de créer des liens pérennes avec les équipements conventionnés.

Au total, les diverses rencontres organisées par le MAR sur la période ont regroupé plus de

2 000 !

responsables associatifs.

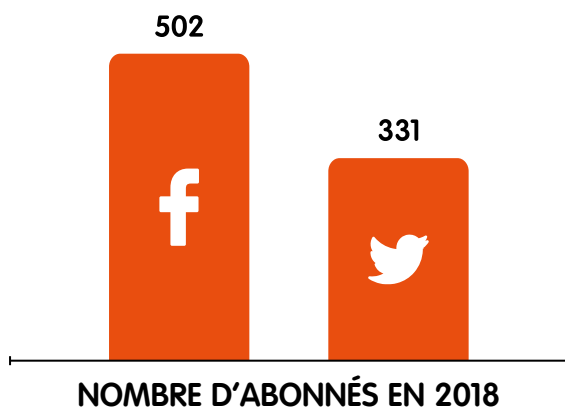
Le dialogue du MAR avec d'autres structures à différentes échelles, les rencontres et les liens tissés dans les différents réseaux, permettent également de prendre de la distance et du recul par rapport aux sujets abordés avec la Ville. Ces aller-retours entre les points de vue (de la petite association au réseau national) incite à ouvrir l'esprit aux pratiques et sujets de questionnements. Ils nourrissent la réflexion et le débat avec la Ville.



09

FAIRE CONNAÎTRE LE MAR, EXPLIQUER SON ACTION

Pour ce dernier point, le MAR utilise également les réseaux sociaux :



Une lettre de diffusion est envoyée à 1698 abonnés, à chaque fois que l'actualité le justifie. Elle permet d'informer sur les événements à venir, ainsi que d'apporter des informations sur la vie associative à Rennes. Un travail est en cours, qui permettra d'établir un calendrier éditorial à partir de 2019.

La plupart des réunions du MAR fait l'objet de comptes rendus. Dans le cas d'événements publics, ils sont systématiquement publiés. Le MAR s'implique également dans la rédaction de bilans (sur les Rencontres de la vie associative, sur le bilan de la MDA).

Ceci répond à plusieurs objectifs :

- Relayer des informations transmises par les partenaires du MAR, dont la Ville ;
- Garder une trace des tous les échanges organisés par le MAR ;

- Faire connaître le positionnement politique du MAR à l'ensemble des acteurs du paysage associatif.

Alors que le rythme de travail du MAR s'est accéléré, il a parfois été difficile de systématiser ces comptes rendus et bilans. Un renforcement de l'accompagnement sur ce point semble donc nécessaire, si l'on souhaite continuer de répartir les responsabilités entre les différents administrateurs du MAR (le fait que certains ne soient pas à l'aise à l'écrit ne doit pas les empêcher de piloter certains projets).

Le MAR a également publié des articles dans :

- Le premier numéro d'Assoreennes (cette rubrique a vocation à devenir régulière) ;
- Le numéro 584 de Jurisassociations (septembre 2018), consacré aux relations entre acteurs publics et associations.

Enfin, une plaquette de communication permet de présenter l'action du MAR, avec :

- Au recto, un rappel synthétique des axes stratégiques que MAR, des types d'action qu'il mène et de l'intérêt que les associations peuvent avoir à le rejoindre ;
- Au verso, le « Manifeste du MAR », adopté par le Conseil d'administration et qui présente le rôle politique du MAR.

10

ET DEMAIN ?

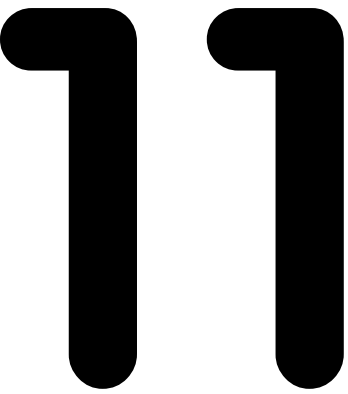
Le travail accompli sur la période 2014-2018, permet d'affirmer que l'objectif initial est atteint. Le MAR aura réussi à contribuer à un renouveau du débat sur une partie des politiques associatives de Rennes et à se faire reconnaître comme interlocuteur légitime de la Ville sur ces sujets. Les nombreuses sollicitations dont il a fait l'objet en témoignent : la Ville de Rennes bien sûr, mais également le Réseau national des Maisons des associations, le Mouvement associatif de Bretagne, Bug, la Jeune chambre économique ou encore le Comité national de suivi et d'évaluation des chartes d'engagement réciproques ont ainsi sollicité des éclairages ou des interventions de la part de représentants du MAR.

Ceci a été rendu possible par la réappropriation d'un discours politique par les administrateurs du MAR, ainsi que par une montée en puissance de l'association (dans la maîtrise des dossiers comme dans la capacité de mobilisation des associations).

Un seul axe du contrat n'a (quasiment) pas été développé, par manque de temps : « Accompagner le développement et la connaissance de la vie associative ».

Si le MAR est davantage reconnu par la Ville, il l'est aussi par les associations rennaises. En témoigne l'arrivée régulière de nouveaux administrateurs au cours des dernières années, venus avec l'envie de s'investir dans une action collective (alors qu'en début de période, l'action était portée par un tout petit noyau dur).

Les conditions semblent donc réunies pour inscrire dans la durée le fonctionnement actuel. À partir de 2019, il faudra faire vivre les outils mis en place ces dernières années, poursuivre les décisions ouvertes mais non encore conclues (sur la charte des engagements réciproques, sur les locaux, etc.) ... à condition de parvenir à renouveler régulièrement les membres actifs tout en conservant les compétences développées au cours des années.



ANNEXES DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET DU MAR

1 •

DOCUMENTS DE CADRAGE

- Les statuts du MAR
- Composition du Conseil d'administration du MAR
- Le contrat d'objectifs Ville de Rennes - Mar du 6 décembre 2013
- Rapports présentés lors des assemblées générales 2014, 2015, 2016, 2017, 2018
- Le Manifeste du MAR

2 •

LE JURY ASSOCIATIF

- Avis du jury associatif
- Lettre du MAR N° 7 octobre 2015

3 •

LES BRUNCHS DU MAR

- Liste des brunchs et des intervenants
- Note sur les brunchs
- Lettres du MAR - N° 3 à 9

4 •

LE GUICHET UNIQUE

- Bilan du débat du 28 juin

5 •

LA GOUVERNANCE DE LA MDA

- Le bilan du MAR sur la MDA

6 •

LA CHARTE DES ENGAGEMENTS RECIPROQUES

- La Lettre du MAR n°10

7 •

LE TRAVAIL SUR LES SUBVENTIONS

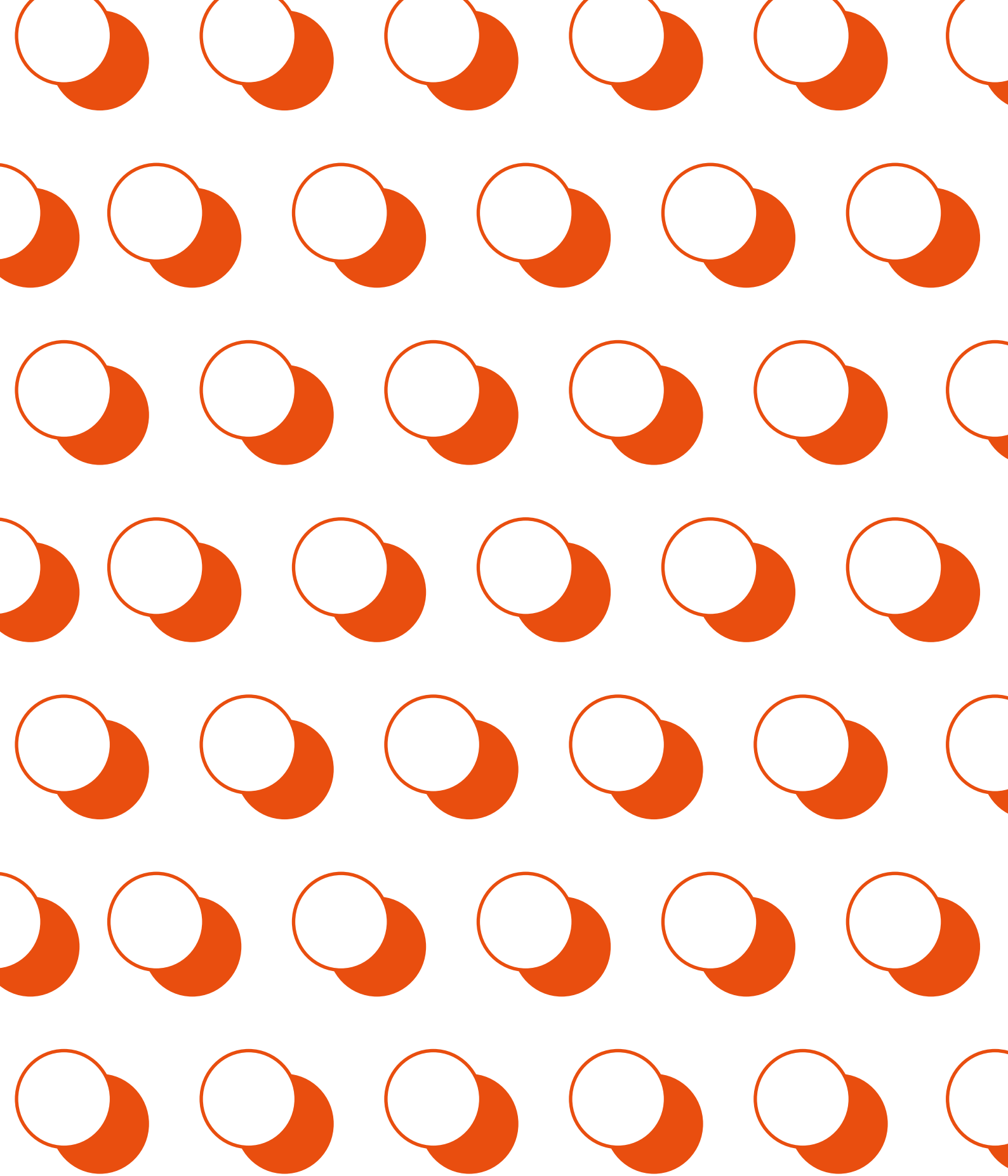
- Article « Subventions à Rennes – ce qui change »
- Documents présentés lors de la restitution du travail sur les subventions, le 15 octobre 2018

À CONSULTER SUR LE SITE

www.mouvement-associatif-rennais.org

OU DIRECTEMENT VIA LE QR CODE





MAR - Mouvement Associatif Rennais

Maison des associations
6, Cours des Alliés
35000 RENNES

02 99 85 83 13

www.mouvement-associatif-rennais.org/